



COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du : Jeudi 09 mars 2023

À : 10h00

Présidence : M. Xavier TORBIERO

Présents : Mme Béatrice DELESTRADE et MM. Nicolas JOCKEY, et Jean-Jacques VAYTET

Excusé(s) : M. Thierry TAMISIER

Assiste(nt) à la séance : Mme Camille TORRENTE, Service Juridique

La Commission de surveillance,

Saisie par le Comité de Direction de la Ligue, dans son procès-verbal en date du 03 mars 2023, qui charge la Commission de céans d'organiser les élections du Comité de Direction et de la délégation de Districts aux Assemblées Générales de Ligue pour les District de Provence et du Grand Vacluse, conformément au procès-verbal du COMEX en date du 28 février 2023, dans les meilleurs délais.

Fixe l'Assemblée Générale Elective pour l'élection du Comité de Direction et l'élection de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District GRAND VAUCLUSE, le vendredi 12 mai 2023 à partir de 18h00 à un lieu à déterminer prochainement, sur le territoire dudit District.

Fixe l'Assemblée Générale Elective pour l'élection du Comité de Direction et l'élection de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District de PROVENCE, le samedi 13 mai 2023 à partir de 10h00 au siège de la Ligue.

Conformément aux Statuts de chacun des deux Districts, les élections seront effectuées par vote électronique, en présence physique des électeurs.

Les appels à candidatures seront publiés sur le site internet de la Ligue et de chaque District, ce jour, **jeudi 09 mars 2023**.

La C.R.S.O.E. fixe également les modalités de la campagne électorale à venir :

- Déroulement de la campagne : La campagne électorale s'ouvre dès l'ouverture de l'appel à candidature et prendra fin :
 - o Pour le District du Grand Vaucluse : le jeudi 11 mai 2023 à 18h00.
 - o Pour le District de Provence : le vendredi 12 mai 2023 à 18h00.

- Programme des candidats : chaque candidat pourra faire connaître officiellement son programme aux membres de l'Assemblée Générale au moment de l'envoi de la convocation. Les candidats sont ainsi invités à transmettre à la Commission de Céans un document au format PDF d'une taille maximale de 3 Mo avant le lundi 24 avril 2023 à 18h00 à l'adresse courriel suivante « secretariat@mediterranee.fff.fr ». L'utilisation du logo et de tout élément de la charte graphique de chaque District est interdite.

- Présentation orale des candidats : le jour de l'Assemblée électorale, chaque candidat disposera d'un temps de parole limité à cinq minutes avant qu'il soit procédé au vote.

La C.R.S.O.E procédera à un tirage au sort pour définir l'ordre de présentation orale des candidats, dont la liste serait régulière, le jour de l'Assemblée.

Le Président

Me Xavier TORBIERO

